ORDONNANCE COLLECTIVE
A-1.04 INJECTER DU SÉRUM PHYSIOLOGIQUE DANS LA TRACHÉE D'UN TRACHÉOTOMISÉ POUR FLUIDIFIER LES SÉCRÉTIONS BRONCHIQUES

APPROBATION :	**DATE : 2007-01-19**
Président du CMDP	
Directrice DSCQSI	
RÉVISION :	**DATE :**
Président du CMDP	
Directrice DSCQSI	

Condition prescrite	**Selon protocole**
Clientèle visée	**Clientèle trachéostomisée**
Personnel habileté	**Personnel infirmier et inhalothérapeute du CSSSM**

PROTOCOLE

Indications :
- Stimuler le réflexe de la toux.
- Liquéfier les sécrétions épaisses et faciliter leurs aspirations mécaniques.

Limites : Référer à un médecin si lors de la procédure, le bénéficiaire présente une dyspnée (pâleur, cyanose).

Précautions :
- La canule interne ne doit pas être enlevée au-delà de 5 à 10 minutes sans quoi les sécrétions vont s'agglutiner et se coaguler le long de la paroi interne de la canule externe et rendre difficile la réinsertion de la canule interne.
- Cette procédure n'est faite à domicile que si des sécrétions épaisses menacent de bloquer la canule.

Directives : Se référer au document [*Méthodes de soins infirmiers*] article 9.5.